

Explications d'un exemple de relevé individuel de régularisation des charges

N° de locataire
N° de logement
Typologie du logement
Période concernée pour la régularisation des charges (liée au nombre de jours précis)
Coordonnées en cas de questions

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'ABBEVILLE
13 RUE JEANNE D'ARC
BP 20234
80102 ABBEVILLE
Tel: 03 22 20 28 00

Locataire
Logement
Dossier
Type 3
Entrée 16-09-2014 Sortie

Appartement N°
RUE DES POMMIERS
80100 ABBEVILLE

Période de régularisation du 01-01-2014 au 31-12-2014

Affaire suivie par le service financier
Téléphone : 03 22 20 28 09

Abbeville, le 22-01-2015

Les charges de chauffage :

- P1 : coût de l'énergie consommée ou chauffage fourni
- P2 : frais d'entretien de la chaufferie
- Electricité consommée par le chauffage

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le relevé individuel de la régularisation des charges de l'année 2014

Détail des charges concernées par la régularisation

Unité = prix fixe lié au contrat d'entretien

Nombre de jours exacte pour le calcul de la régularisation

NATURE	MONTANT ANNUEL OU PRIX UNITAIRE	CRITERES DE REPARTITION			LOCATAIRE			SOLDE
		Base de Répartition	Total	Votre Logement	Jours	Votre part Charges	Votre Provision	
Ordures Ménagères	12 359,00 €	valeur locative	86 696,72	520,02 eu	107	63,52	73,15	-9,63
Provisions Chauffage	32 768,63 €	surface habitable	4 140,96	79,20 m²	107	225,26	265,65	-40,39
Charges Electricité	514,46 €	surface habitable	1 900,80	79,20 m²	107	6,28	6,40	-0,12
Interphonie	403,92 €	unité	68,00	1,00 u	107	1,74	2,28	-0,54
Entretien Robinetterie	1 967,96 €	unité	68,00	1,00 u	107	8,48	12,25	-3,77
Ent Chauffe Eau/Chaudière	3 751,12 €	unité	68,00	1,00 u	107	16,17	18,44	-2,27
Ent Parties Communes	136,51 €	surf entret parties	2 663,16	41,61 m2	107	0,63	0,67	-0,04
Frais De Gardiennage	4 657,32 €	surface habitable	4 140,96	79,20 m²	107	26,11	26,32	-0,21
Maintenance Television	417,16 €	unité	68,00	1,00 u	107	1,80	3,50	-1,70
Net.Colonne Eaux Usées	1 285,80 €	unité	68,00	1,00 u	107	5,54	6,65	-1,11
Contrôle Accès Interphonie	112,20 €	unité	68,00	1,00 u	107	0,48	0,88	-0,40
Employé D'Immeuble	8 388,82 €	surface habitable	4 140,96	79,20 m²	107	47,03	45,47	1,56
TOTAUX :						403,04	461,66	-58,62

Somme remboursée par l'ODA (dans l'exemple ci-contre)

Provision versée

Charges réellement payées (après réception des factures)

Le solde de la régularisation des charges, pour la période citée plus haut, s'élève à **58,62 €** en votre faveur.

Ce solde, soit 58,62 €, sera déduit de votre échéance du mois de mars 2015.

Vous en souhaitant bonne réception,
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Le Directeur Général

Nabil BENNACER